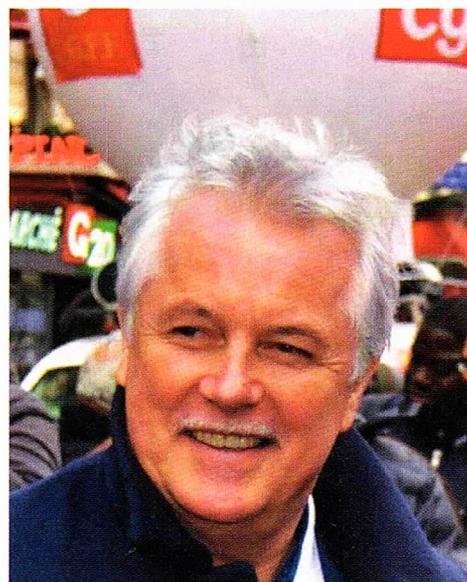


# RENCONTRE AVEC Didier LE RESTE

Président de la Convergence nationale rail (CNR), il nous explique la vocation de cette structure et ses enjeux à l'occasion de son 10<sup>e</sup> anniversaire.



© Fédération CGT des cheminots

## ► Peux-tu nous expliquer ce qui a présidé à la création de la CNR ?

Lors d'une initiative publique qui s'est tenue le 4 février 2011 à Millau (12), des collectifs d'usagers ont émis l'idée de se doter d'une structure nationale apte à organiser la coordination des mouvements de résistance, de luttes et de conquêtes qui se développaient alors sur le territoire à propos du service public ferroviaire. En novembre 2011, la création de la CNR donnait corps à cette idée.

## Combien d'associations sont regroupées au sein de cette structure ?

La CNR regroupe aujourd'hui 102 collectifs et comités d'usagers, pour la plupart de composition pluraliste. À cela s'ajoutent près de 300 adhésions individuelles. Elle continue de grandir, et c'est tant mieux, mais j'appelle à continuer à la renforcer, car elle est de plus en plus sollicitée !

## Quelles sont les initiatives majeures menées ces dix dernières années ?

À peine six mois après sa création, la CNR organisait en mars 2012 une première manifestation nationale à Clermont-Ferrand, rassemblant plusieurs centaines de personnes, qui s'est conclue par une audience à la préfecture de la région. Depuis, les collectifs CNR n'ont cessé de multiplier les mobilisations en territoires.

La CNR a été reçue à sa demande à plusieurs reprises au ministère des Transports, à la SNCF, et a été auditionnée sur différents rapports parlementaires et autres (Duron, Nègre, Spinetta) ayant trait au service public ferroviaire. Elle a, entre autres, organisé un colloque national en 2013 et des Assises du service public ferroviaire en 2017.

Le 4 juin 2019, en coconstruction avec la Fédération CGT des cheminots, un rassemblement national a été organisé devant la direction de

la SNCF à Saint-Denis (93) avec près de 500 personnes. Une délégation a ainsi été reçue par la direction de la SNCF auprès de laquelle elle a déposé près de 20 000 signatures, collectées en quelques semaines, sur des pétitions portant l'opposition à la déshumanisation des gares et des trains.

La CNR a également produit nombre d'expressions et publications en direction du grand public, de ses adhérents et surtout des décideurs politiques, notamment un appel-manifeste pour défendre et développer le rail public en France autour de 11 grandes propositions structurantes. Plus récemment, elle a édité un document stratégique, *Préservez la planète : réinventons le service public ferroviaire*, qui est en résonance avec les enjeux actuels et est, de fait, fort apprécié !

## En quoi la CNR constitue-t-elle un relais important, voire complémentaire, de l'action revendicative menée par notre Fédération ?

Tout en respectant l'indépendance et l'autonomie des uns et des autres, la CNR a toujours soutenu les luttes des cheminots portant une conception progressiste du chemin de fer, tant par ses prises de position publiques que par sa présence active, dans une démarche de convergence d'intérêts. Contrairement à la Fédération nationale des associations d'usagers des transports (Fnaut), la CNR n'est pas une association « alignée ». Elle est résolument opposée à l'ouverture à la concurrence des activités ferroviaires. Enfin, la CNR a de suite répondu positivement à la création du Comité national de vigilance citoyenne initié par la CGT des cheminots et a encouragé ses adhérents à s'investir dans les comités de vigilance créés en territoires, considérant qu'ils constituent des outils essentiels pour faire vivre les convergences et renforcer leur efficacité ! ◀

La rédaction.

« L'AVENIR

DU SERVICE PUBLIC

FERROVIAIRE SUPPOSE

LA CONSTRUCTION

DE CONVERGENCES

D'ACTIONS, ÉLARGIES

ET RENFORCÉES. »



\*Pour s'informer et adhérer à la CNR :  
<https://convergence-nationale-rail.fr>